

Le 17 mars 2016

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

**Le Président
Maire de Marseille
Sénateur des Bouches-du-Rhône**

CONVOCATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE

regroupant les communes suivantes : Aubagne, Auriol, Belcodène, Cadolive, Cuges-les-Pins, La Bouilladisse, La Destrousse, La Penne-sur-Huveaune, Peypin, Roquevaire, Saint-Savournin, Saint-Zacharie, en application du décret N°2015-1520 du 23 novembre 2015

en séance publique

Mesdames et Messieurs les Conseillers sont priés d'assister à la séance publique du Conseil de territoire qui aura lieu le :

Mercredi 23 mars 2016 à 14h30

au :

Centre de Congrès AGORA, salle HERMES
Avenue des Paluds
ZI les Paluds
13400 Aubagne

ORDRE DU JOUR

- Election du Président du Conseil de territoire
- Détermination du nombre de Vice-Présidents du Conseil de territoire
- Election des Vice-Président du Conseil de Territoire
- Lecture de la charte de l' élu local prévue à l'article L.1111-1-1 du CGCT



Jean-Claude GAUDIN